

Réouverture de la piscine Lucien-Zins

Depuis lundi 7 septembre, la piscine Lucien-Zins a rouvert partiellement ses portes aux scolaires, clubs et activités aquatiques proposées par la Ville de Troyes.

Pour l'instant, compte tenu des contraintes sanitaires, l'accès au grand public se fait uniquement à la piscine des Chartreux, dont la Fréquentation Maximale Instantanée a été augmenté afin de compenser cet afflux supplémentaire.

Par ailleurs, le toboggan lumineux y est de nouveau accessible au public.

Pour rappel

Conformément aux directives gouvernementales, un protocole sanitaire spécifique est mis en place, à l'identique, dans chacune des deux piscines de la Ville de Troyes.

Ainsi, les mesures sanitaires suivantes sont mises en place :

- **Respect des gestes barrières**
- **Port du masque jusqu'aux cabines de déshabillage en entrant et en sortant, obligatoire pour les plus de 10 ans**
- **Respect des sens de circulation matérialisés**
- **Païement sans contact privilégié**
- **Douche savonnée complète avant l'accès aux bassins**
- **Utilisation des sèche-cheveux interdite**
- **Pas de stationnement dans le hall d'accueil, sortie directe exigée**
- **Structures gonflables et pataugeoires interdites jusqu'à nouvel ordre.**
- **Consignes des agents municipaux à respecter**

Renseignements

www.sports-troyes.fr

Piscine Lucien-Zins

Rond-point Wood et West 10000 Troyes

Tél. 03 25 83 16 10

Piscine des Chartreux

Rue Raymond Burgard 10000 Troyes

Tél. : 03 25 82 42 54

VILLE DE TROYES COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr